

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

ATTESTE

Que la SARL Mailler Excideuil, représentée par Madame Nathalie MAILLER et Monsieur Franck MAILLER, co-gérants, dont le siège social est situé 30, avenue Jean Rabaud à Excideuil (24160) est habilitée pour l'établissement secondaire situé 32, rue d'Aquitaine à Savignac Lédrier (24270) pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- le transport de corps avant et après mise en bière,
- l'organisation des obsèques,
- la fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- la gestion et l'utilisation des chambres funéraires,
- la fourniture de corbillards et des voitures de deuil,
- la fourniture de personnels et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

La présente attestation est valable pour une durée de cinq ans.

La présente habilitation est enregistrée sous le numéro 20-24-0165.

Périgueux, le **10 NOV. 2020**

Le préfet,

**Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général**


Martin LESAGE